

**Report to
Rapport au :**

**Council
au Conseil**

6 February 2019 / 6 février 2019

**Submitted on February 6, 2019
Soumis le 6 février 2019**

**Submitted by
Soumis par:**

**Isabelle Jasmin, Deputy City Treasurer, Corporate Finance, Corporate Services
Department / Trésorière municipale adjointe, Finances municipales, Direction
générale des services organisationnels**

Contact Person

Personne-ressource :

**Cyril Rogers, Program Manager, Planning and Budgeting, Corporate Finance,
Corporate Services Department / Gestionnaire, Planification et budgétisation,
Service des finances, Direction générale des services organisationnels
613-580-2424, ext. / poste 21 562, Cyril.Rogers@ottawa.ca**

**Ward : CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE
LA VILLE**

File Number : ACS2019-CSD-FIN-0001

SUBJECT: 2019 DRAFT OPERATING AND CAPITAL BUDGETS

**OBJET : BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET
D'IMMOBILISATIONS DE 2019**

REPORT RECOMMENDATIONS

- 1. That City Council receive and table the Draft 2019 Operating and Capital Budgets at its meeting of February 6, 2019 for subsequent consideration by Council in Committee of the Whole to be held March 6, 2019.**
- 2. That City Council refer the relevant portions of the 2019 Operating and Capital Budgets to each Standing Committee of Council, IT Sub-Committee**

and the Transit Commission for their consideration and recommendation to Council sitting in Committee of the Whole to be held March 6, 2019.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

- 1. Que le Conseil municipal reçoive et dépose les budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 à sa réunion du 6 mars 2019 et qu'il les examine subséquemment en comité plénier le 6 mars 2019.**
- 2. Que le Conseil municipal transmette les parties pertinentes des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 à chaque comité permanent du Conseil, Sous-comité de la technologie de l'information et à la Commission du transport en commun pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier le 6 mars 2019.**

EXECUTIVE SUMMARY

This report provides a high-level summary and overview of the Draft 2019 Tax and Rate Supported Operating and Capital Budgets, tabled at City Council on February 6, 2019. The transmittal report summarizes these budgets at the highest level, while the budget books provide the detailed changes in each area.

The 2019 Draft Operating and Capital Budgets is this term of Council's first draft budget and adheres to Council's direction and strategy of setting a tax target of no more than 3% for tax supported services, Transit Levy increase of 3.5%, and a rate supported budget in accordance with the approved 2017 Long Range Financial Plan (LRFP) V – Water, Wastewater and Stormwater. The recommended 3% City wide levy will allocate an annual increase of \$9.8 million of funding towards infrastructure renewal and the 3.5% Transit levy will continue the City's investment in both operating and capital infrastructure for Transit, including Stage 2 Light Rail and allow for continued expansion of service to meet the future needs of the transit system.

The Draft 2019 Budget demonstrates a continued commitment in important investments in physical and social infrastructure, resident safety, the environment and quality of life in communities across Ottawa. The Draft 2019 Budget ensures a balance of affordability and fiscal responsibility while maintaining a prudent approach to long-term financial stability.

With the tabling of the Draft 2019 Budget on February 6, 2019, the next phase of consultation begins with public delegations at Standing Committee, Transit Commission

and Board budget meetings. The Draft Budget will be available online and reference copies of the budgets will be available in the City's libraries and client service centres.

The final Council consideration takes place on March 6, 2019, in Committee of the Whole.

RÉSUMÉ

Le présent rapport est un sommaire général et un survol des budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires de 2019 financés par les taxes et les redevances et déposés au Conseil municipal le 6 février 2019. Le rapport d'accompagnement résume globalement ces budgets et les documents budgétaires fournissent des détails sur les changements dans chacun des secteurs.

Le budget préliminaire de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 est le premier budget préliminaire du mandat du présent Conseil et il est conforme à la directive et à la stratégie du Conseil de fixer à 3 % au maximum la hausse de taxe pour les services financés par les taxes, d'augmenter de 3,5 % la taxe pour le transport en commun et d'adopter un budget financé par les redevances, conformément au Plan financier à long terme V – programmes relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales, et approuvé en 2017. L'augmentation recommandée de 3 % des taxes municipales permettra d'accroître de 9,8 millions de dollars la somme affectée annuellement au renouvellement des infrastructures, et l'augmentation de 3,5 % de la taxe pour le transport en commun permettra de poursuivre les investissements dans l'infrastructure de fonctionnement et d'immobilisations du transport en commun, y compris l'Étape 2 du Train léger sur rail, et de continuer d'étendre le service pour répondre aux besoins futurs du réseau de transport en commun.

Le budget préliminaire de 2019 démontre un engagement ferme à investir substantiellement dans l'infrastructure physique et sociale de la ville, dans la sécurité des résidents, dans l'environnement et dans la qualité de vie de la population d'Ottawa. Le budget préliminaire de 2019 concilie l'abordabilité des services et la responsabilité financière tout en maintenant une approche prudente au chapitre de la stabilité financière à long terme.

Une fois le budget préliminaire de 2019 déposé le 6 février prochain, la phase de consultation commencera par des délégations du public aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils et de la Commission du transport en commun. Le budget préliminaire sera affiché en ligne et on pourra s'en procurer des exemplaires dans les bibliothèques municipales et les centres du service à la clientèle.

Le Conseil municipal examinera le budget provisoire une dernière fois avant son adoption le 6 mars 2019, en comité plénier.

CONTEXTE

Le 5 décembre 2018, le Conseil approuvait le processus budgétaire du présent mandat présenté dans le rapport de l'Examen de la structure de gestion publique du Conseil municipal de 2018-2022 ([ACS2018-CCS-GEN-0028](#)) dûment adopté. Le processus adopté en ce qui a trait aux budgets financés par les taxes et les redevances pour le mandat de 2018-2022 du Conseil est sensiblement le même que celui approuvé par le Conseil précédent, y compris un budget pluriannuel financé par les redevances.

Les lignes directrices suivantes ont été approuvées dans le cadre de l'adoption du rapport intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2019 » ([ACS2018-CSD-FIN-0023](#)) :

- a. Qu'une augmentation annuelle maximum de 3 % soit appliquée aux prélèvements pour les services financés par les taxes en 2019, notamment pour le financement de la police, de la bibliothèque et de la santé publique (à l'exclusion du transport en commun) ; et que le Conseil municipal demande aux conseils des services de police, de la bibliothèque et de la santé publique d'élaborer leurs budgets provisoires en fonction de leur part calculée au prorata de cette augmentation d'impôt.
- b. Que la part du budget attribuée aux Services de Transport en commun soit calculée en fonction d'une augmentation de 3,5 % à la taxe pour le transport en commun.
- c. Que les recettes fiscales générées par les nouvelles propriétés (hausse de l'évaluation foncière) soient évaluées à 1,5 % de l'imposition actuelle pour 2019 et que le Conseil municipal demande aux conseils des services de la police, de la bibliothèque et de la santé publique d'élaborer leurs budgets provisoires dans les limites de cette allocation annuelle.
- d. Que tous les frais d'utilisation et redevances de la Ville augmentent conformément à l'orientation présentée dans le Cadre financier ou le Plan financier à long terme V.
- e. Que le budget provisoire de 2019 financé par les redevances soit élaboré conformément au Plan financier à long terme V 2017 - programmes financés par les redevances relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales.

Les budgets préliminaires de 2019 déposés au Conseil le 6 février 2019 sont présentés par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun. Ils comprennent les documents suivants :

Présentation des services municipaux

- Comité des finances et du développement économique
- Comité de l'agriculture et des affaires rurales
- Comité des services communautaires et de protection
- Comité des services communautaires et de protection Comité des transports
- Comité de l'urbanisme
- Comité de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets
- Comité de vérification
- Sous-comité de la technologie de l'information

Conseils et commissions

- Commission de services policiers d'Ottawa
- Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa
- Conseil de santé d'Ottawa
- Comité de dérogation
- Commission de prévention du crime d'Ottawa
- Commission du transport en commun

Le présent rapport donne un aperçu de tous les budgets provisoires présentés au Conseil. Des sommaires des budgets provisoires sont fournis en pièces jointes.

ANALYSE

Survol du budget préliminaire de 2019

SERVICES FINANCÉS PAR LES TAXES

Le budget préliminaire de 2019 déposé le 6 février 2019 atteint l'objectif fiscal du Conseil consistant à limiter à 3 % l'augmentation des prélèvements à l'échelle de la ville pour les services financés par les taxes. Comme demandé par le Conseil, le présent budget comporte une hausse de 3,5 % de la taxe pour le transport en commun et une hausse de tarif de 2,5 % à compter du 1^{er} juillet 2019. Cette hausse de tarif est conforme à la directive du Conseil formulée dans le Plan financier à long terme pour le transport en commun ([ACS2017-CSD-FIN-0002](#)).

Le Conseil a également approuvé une orientation budgétaire obligeant tous les conseils locaux et la Commission du transport en commun à s'attribuer une part calculée au prorata de l'augmentation des recettes de l'impôt foncier et de l'augmentation estimée de la hausse de l'évaluation foncière. Le Conseil a demandé à ces conseils et à la Commission de transport en commun de préparer leurs budgets préliminaires de 2019 en respectant leurs allocations annuelles.

Les budgets déposés le 6 février 2019 respectent les recommandations formulées dans le rapport intitulé « Orientations budgétaires, calendrier et processus de consultation proposés pour le Budget 2019 ».

PRÉVISIONS GLOBALES POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT/IMPOSITION PRÉVUE

Les besoins fiscaux nets supplémentaires prévus aux budgets préliminaires de 2019 sont de 73,4 millions de dollars, ce qui devrait entraîner une augmentation de 3 % sur la facture moyenne d'impôt foncier résidentiel pour les services municipaux et de police et de 3,5 % pour les services de transport en commun. Le tableau suivant indique les différentes hausses de taxes estimées pour une maison de valeur moyenne en zone urbaine et en zone rurale et pour une propriété commerciale de valeur moyenne :

Tableau 1 : Incidence sur la facture d'impôt foncier (dans dollars)

| | Maison en milieu urbaine | | Maison en milieu rurale | | Propriété commerciale | |
|-------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| | Évaluation moyenne : 404 000 \$ | | Évaluation moyenne : 404 000 \$ | | Évaluation moyenne : 460 000 \$ | |
| Secteur | 2018 | 2019 | 2018 | 2019 | 2018 | 2019 |
| Ensemble de la ville | 2 345 | 2 415 | 2 190 | 2 256 | 4 999 | 5 149 |
| Police | 599 | 617 | 599 | 617 | 1 278 | 1 316 |
| TOTAL | 2 944 | 3 032 | 2 789 | 2 873 | 6 277 | 6 465 |
| Variation en \$ | | 88 | | 84 | | 188 |
| Variation en % | | 3,00 % | | 3,00 % | | 3,00 % |
| Transport en commun | 660 | 683 | 208 | 215 | 1 407 | 1 456 |
| Variation en \$ | | 23 | | 7 | | 49 |
| Variation en % | | 3,50 % | | 3,50 % | | 3,50 % |
| Frais de collecte des ordures | 86 | 88 | 86 | 88 | - | - |
| TOTAL | 3 690 | 3 803 | 3 083 | 3 176 | 7 684 | 7 922 |
| Variation en \$ | | 113 | | 93 | | 238 |
| Variation en % | | 3,00 % | | 3,00 % | | 3,00 % |

Ces hausses estimées sont fondées sur les exigences de financement du budget provisoire actuel. Les augmentations réelles sur une facture provisoire de taxes foncières dépendront du budget adopté par le Conseil, des données de l'évaluation de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) et de toute modification

apportée à la politique fiscale adoptée par le Conseil avant la finalisation des taux d'imposition.

La SEFM a procédé à la réévaluation de toutes les propriétés au 1^{er} janvier 2016 et a publié de nouvelles valeurs foncières. Ces nouvelles valeurs foncières seront utilisées pour les années d'imposition de 2017 à 2020. La hausse d'évaluation établie en fonction de la valeur marchande des propriétés sera appliquée graduellement et répartie également sur quatre ans. Quant aux baisses d'évaluation, elles ont été appliquées immédiatement.

Postes équivalents à temps plein

Les budgets provisoires comprennent le nombre de postes équivalents à temps plein (ETP) nécessaire à la prestation des services de la Ville. Tous services confondus (y compris les services financés par les redevances), au total 15 311,53 postes équivalents à temps plein seront requis pour les opérations municipales et pour les conseils et commissions. Il s'agit d'une augmentation nette de 21,26 postes équivalents à temps plein par rapport à 2018.

Le tableau 2 présente le nombre de postes ETP demandés dans le budget 2019.

Tableau 2 : postes ETP demandés

| Direction générale | Postes demandés - budget 2019 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Greffier municipal et avocat général | 1,00 |
| Direction générale des services organisationnels | 1,00 |
| Services sociaux et communautaires | 47,00 |
| Services de protection et d'urgence | 16,00 |
| Direction générale des travaux publics et de l'environnement | 8,71 |
| Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique | 7,00 |
| Direction générale des transports | 2,00 |
| Innovation et rendement | 3,00 |
| Bibliothèque publique d'Ottawa | 4,25 |
| Service de police d'Ottawa | 39,30 |
| Commission du transport en commun | (108,00) |
| Total | 21,26 |

Les demandes budgétaires de 2019 visent principalement à soutenir la croissance des services de première ligne. L'augmentation dans les Services communautaires et sociaux est pour l'embauche de 35 préposés aux services de soutien à la personne et de 11 préposés à la clientèle et employés de soutien, comme recommandé dans le rapport de l'Examen indépendant des services de soins de longue durée ([ACS2018-CSS-GEN-0009](#)). Quant au reste de l'augmentation, elle vise principalement les Services de protection et d'urgence (embauche de policiers et de paramédics) et s'explique par la nécessité d'accroître le nombre d'employés pour soutenir les nouvelles infrastructures ou les agrandissements. L'embauche des 14 paramédics est financée à 50 % à même les fonds reçus du gouvernement provincial, et les deux ETP supplémentaires pour le Service de police d'Ottawa sont également financés à même ces fonds. Cette augmentation est en partie compensée par un rajustement des fonds attribués au Service du transport en commun en lien avec l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération.

Budget de 2019 financé par les taxes

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses totales de fonctionnement financées par les taxes prévues en 2019 sont de l'ordre de 3,2 milliards de dollars, une hausse de 85,1 millions par rapport à 2018.

Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (52 %), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (6 %), les subventions fédérales et provinciales (22 %), les redevances et frais de services (18 %) et diverses autres sources de revenus (2 %).

Le document 1 présente un sommaire des besoins budgétaires de 2019 soumis par les comités permanents, les conseils et la Commission de transport en commun.

Le tableau suivant indique les variations au chapitre des prévisions du budget de 2019 et leurs sources de financement.

Tableau 3 : Variations budgétaires (millions de dollars)

| | Services municipaux | Transport en commun | Police | Bibliothèque | Santé publique | Total |
|----------------------------------------|----------------------------|----------------------------|---------------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Financement disponible : | | | | | | |
| Croissance de l'évaluation foncière | 14,7 | 4,1 | 4,0 | 0,7 | 0,2 | 23,8 |
| Hausse des taxes | 29,9 | 9,7 | 8,2 | 1,5 | 0,4 | 49,6 |
| Frais aux usagers et recettes | 4,5 | 2,3 | 0,1 | -0,1 | 0,1 | 6,9 |
| Programme provincial de frais partagés | 2,5 | 0 | 1,8 | 0 | 0,6 | 4,9 |
| Enveloppe budgétaire | 51,6 | 16,0 | 14,1 | 2,1 | 1,4 | 85,1 |
| | | | | | | |
| Contraintes de financement : | | | | | | |
| Rajustements de base | -10,0 | -6,2 | 0 | 0 | 0 | -16,2 |
| Maintien des | 48,7 | 20,1 | 7,8 | 1,4 | 1,4 | 79,4 |

| | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|-------------|
| services | | | | | | |
| Besoins pour la croissance | 12,9 | 2,1 | 6,3 | 0,7 | 0 | 22,0 |
| Contraintes de financement | 51,6 | 16,0 | 14,1 | 2,1 | 1,4 | 85,1 |
| Besoins nets | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

Financement disponible

CROISSANCE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE ET HAUSSES DE TAXES 73,4 MILLIONS DE DOLLARS

L'évaluation foncière des nouveaux projets d'aménagement devrait augmenter de 1,5 % en 2019, ce qui fournira 23,8 millions de dollars de recettes fiscales supplémentaires. Les recettes provenant de l'augmentation de taxe proposée sont de l'ordre de 49,6 millions de dollars.

HAUSSES DES FRAIS AUX USAGERS ET DES RECETTES ET PROGRAMME PROVINCIAL À FRAIS PARTAGÉS 11,8 MILLIONS DE DOLLARS

Le budget provisoire augmente les frais aux usagers parallèlement à l'augmentation des coûts pour offrir les services, conformément au cadre financier. Le rajustement des frais imposés aux usagers et des recettes devrait générer 6,9 millions de dollars, ce qui comprend la hausse de 2,5 % des tarifs de transport en commun à compter du 1^{er} juillet 2019, entraînant des recettes supplémentaires de 2,3 millions de dollars.

Les recettes provenant du Programme provincial de frais partagés pour les soins de longue durée, les paramédics et les services de police augmenteront de 4,9 millions de dollars.

Contraintes financières

RAJUSTEMENTS DE BASE : 16,2 MILLIONS DE DOLLARS

Les principaux rajustements pour les services municipaux comprennent un montant supplémentaire de 4,5 millions de dollars pour l'annualisation des préposés aux services de soutien à la personne - soins de longue durée, le rajustement pour les congés de maladie et l'annualisation de 14 paramédics embauchés en 2018. et des fonds supplémentaires de 950 millions de dollars pour le Programme de réparation des nids-de-poule et de l'asphalte.

Les sommes additionnelles pour les rajustements de base sont compensées par des économies de 6,9 millions de dollars suivant la suppression du Programme d'allégement fiscal pour les immeubles inoccupés de la Ville d'Ottawa. Autres rajustements de 3,7 millions de dollars pour les pénalités et intérêts, les revenus de placement et les contraventions provinciales, et dans le Service de transport en commun, réduction des dépenses en énergie, carburant et matériel générant des économies de 6,2 millions de dollars.

MAINTIEN DES SERVICES : 79,4 MILLIONS DE DOLLARS

Les hausses de la rémunération et des avantages sociaux découlant du règlement des conventions collectives et de modifications législatives apportées au Régime de pension du Canada exigent un montant de 40,1 millions de dollars. Des fonds supplémentaires de 9,8 millions de dollars sont affectés au renouvellement des infrastructures et 4,5 millions sont prévus pour tenir compte de l'inflation associée au financement des projets de renouvellement. Une augmentation en raison de l'inflation de 13,3 millions de dollars reliée à du prix du carburant, des services, des contrats et des programmes régis par la loi provinciale.

BESOINS POUR LA CROISSANCE : 22,0 MILLIONS DE DOLLARS

Les sommes sous la rubrique des Services municipaux comprennent 6,5 millions de dollars affectés au logement, une hausse de 1,5 million de dollars pour l'entretien des routes suivant l'ajout de kilomètres de voies, une hausse de 1,2 million de dollars pour le personnel de première ligne et de soutien et 1,1 million de dollars pour l'embauche de 14 paramédics en raison du volume plus élevé d'appels. Une hausse du financement du programme de collecte des déchets solides en raison de l'augmentation des ménages. L'ajout des installations de la Service de la circulation, e.g. financement additionnelle pour 10 passages supervisés par un brigadier scolaire nécessaires et la croissance des parcs sont également pris en compte. Le Service de police d'Ottawa a également besoin d'une somme additionnelle de 6,3 millions pour l'embauche de 32 policiers et l'annualisation des employés embauchés en 2018.

CONTRIBUTIONS PONCTUELLES : 11,3 MILLIONS \$

Le budget de fonctionnement financé par les taxes 2019 comprend plusieurs contributions ponctuelles : 4,8 millions de dollars pour réduire l'augmentation des taxes pour les Services de police d'Ottawa en 2019, 3,0 millions de dollars pour le fonds de réserve pour le logement, 2,4 millions de dollars pour le programme de réaménagement des friches industrielles, 500 000 dollars pour l'élection partielle et le reste à un certain nombre d'autres éléments non récurrents moins importants. Cela est compensé par une contribution de la réserve de stabilisation des taxes.

Budget d'immobilisations préliminaire de 2019 et prévisions d'immobilisations 2020-2022

Les besoins liés au programme d'immobilisations de 2019 et aux prévisions d'immobilisations de 2020 à 2022 sont fondés sur le Plan directeur du transport, le Plan directeur de l'infrastructure, l'étude préliminaire actualisée sur les redevances d'aménagement de 2017 et le Plan financier à long terme V de 2017 pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au Plan financier à long terme V et au Cadre financier. Le budget préliminaire de 2019 comprend une contribution annuelle additionnelle de 9,8 millions de dollars. La Ville continuera d'augmenter ses contributions au fonds de réserve général pour immobilisations afin de rapprocher le niveau de financement du niveau nécessaire pour maintenir ses actifs « en bon état » comme indiqué dans le Plan financier à long terme V.

Dettes et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations par des fonds de réserve financés à même les taxes, des redevances d'aménagement sur le volet lié à la croissance des projets admissibles, la dette et des subventions provenant des ordres supérieurs du gouvernement.

Selon les directives du Cadre budgétaire approuvé par le Conseil concernant la dette :

- le service de la dette ne doit pas excéder un quart de 1 % de la taxe foncière lorsqu'il ne s'agit pas d'un projet commémoratif ;
- s'il s'agit d'un projet commémoratif, le service de la dette peut excéder ce pourcentage ;
- le capital et les intérêts pour la dette financée par les taxes ne doivent pas

dépasser 7,5 % des recettes autonomes de la Ville.

Le programme d'immobilisations élaboré et présenté au Conseil respecte ces principes clés.

La Politique sur les fonds de réserve approuvée par le Conseil en 2018 stipule qu'un solde minimum doit être maintenu dans les fonds de réserve de fonctionnement et d'immobilisations afin d'atténuer les risques financiers et de fournir à la Ville une marge de manœuvre financière suffisante pour faire face à des dépenses imprévues ou à des besoins prioritaires survenant au cours de l'année.

Budget d'immobilisations préliminaire de 2019 - financé par les taxes

L'autorisation des dépenses d'immobilisations demandée pour les activités financées par les taxes en 2019 est de 503 millions de dollars. Ces dépenses comprennent le programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes financé par les taxes et les plans préliminaires d'immobilisations de la Commission de services policiers et du conseil d'administration de la Bibliothèque publique. L'autorisation des dépenses d'immobilisations financées par les taxes et les redevances en 2019 est de 767 millions de dollars.

Le financement du programme de travaux intégrés provient de sources soit financées par les taxes (fonds de réserve pour immobilisations de la Ville ou emprunt financé par les taxes) soit financées par les redevances (fonds de réserve pour l'aqueduc, les égouts et les eaux pluviales ou emprunt financé par les redevances). Bien que ces projets comprennent des composantes de financement par les taxes et par les redevances, ils sont inclus dans le livre budgétaire du Comité des transports, car ils relèvent de son mandat législatif.

Le tableau 4 reflète la partie du programme intégré financée par les taxes et le tableau 5 présente la partie financée par les redevances.

Tableau 4 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations financé par les taxes - 2019 (milliers de dollars)

| Demandes pour 2019 | Renouvellement des immobilisations municipales | Croissance | Améliorations de services exigées par la réglementation | Total global |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| Autorisation totale | 313 247 | 128 651 | 60 779 | 502 677 |
| Exigences de financement | | | | |
| Recettes | 2 827 | 2 610 | 13 071 | 18 508 |
| Réserves | 232 375 | 42 349 | 46 588 | 321 312 |
| Redevances d'aménagement (encaisse/dette) | 853 | 77 586 | 120 | 78 559 |
| Financement de la dette | 77 192 | 6 106 | 1 000 | 84 298 |
| Total | 313 247 | 128 651 | 60 779 | 502 677 |

Budget de fonctionnement préliminaire de 2019

SERVICES FINANCÉS PAR LES REDEVANCES

Le budget de fonctionnement préliminaire de 2019 financé par les redevances est conforme au Plan financier à long terme V approuvé par le Conseil en septembre 2017. Le budget provisoire financé par les redevances 2019, qui comprend les services d'eau, d'eaux usées et d'eaux pluviales, a été élaboré en tenant compte des augmentations des recettes adoptées par le Conseil : 4 % pour l'eau, 5 % pour les eaux usées et 13 % pour les eaux pluviales avec une augmentation moyenne globale des recettes de 5,2 % pour les services financés par les redevances. L'augmentation globale des recettes est partiellement tirée des recettes supplémentaires provenant de nouveaux comptes, ce qui réduit l'augmentation requise pour les utilisateurs actuels du système. Par

conséquent, les répercussions sur les utilisateurs actuels se traduiront par une augmentation moyenne de la facture de 4,8 %.

En vertu du nouveau barème de redevances, qui entrera en vigueur en 2019, 20 % des recettes proviennent de frais fixes fondés sur la taille des compteurs d'eau et 80 %, de la consommation prévue. Les projections de revenus pour 2019 utilisent des projections de consommation d'eau de 81,4 millions de m³. Les redevances d'eaux pluviales sont fixes et établies selon le type de propriété, le secteur de service et le type de service.

Les redevances et les frais de service financent les besoins opérationnels des réseaux d'aqueduc, d'égout et de gestion des eaux pluviales et permettent de financer des travaux d'immobilisations et de rembourser la dette utilisée pour les travaux d'immobilisations.

Le tableau 5 présente la partie financée par les redevances.

Tableau 5: Incidence de la facture de redevance (dans dollars)

| Secteur | Propriétés raccordées des secteurs urbains | | | Propriétés non raccordées des secteurs ruraux (appliquée graduellement) | | |
|------------------------|--------------------------------------------|------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------|
| | 2018 | 2019 | Variation en % | 2018 | 2019 | Variation en % |
| Eau | 339 | 350 | 3,3 % | - | - | 0,0 % |
| Eaux usées | 293 | 305 | 4,2 % | - | - | 0,0 % |
| Eaux pluviales* | 117 | 129 | 10,8 % | 41 | 45 | 10,8 % |
| Total | 749 | 785 | 4,8 % | 41 | 45 | 10,8 % |
| Variation en \$ | | | 36,0 | | | 4,4 |

La mise en œuvre progressive de la redevance pour les eaux pluviales se poursuivra en 2019 pour les propriétés non raccordées. En 2019 les propriétés non raccordées seront à un versement de 75 % du plein tarif. Pour les résidences unifamiliales de grandeur moyenne en milieu rural, cette hausse de 10,8 % de leur facture coûtera environ 4,40 \$ par année. Le versement de 25 % ajouté en 2019 coûtera environ 13 \$ par année.

Les variations des prévisions du budget 2019 et les sources de financement sont présentées par catégorie dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Variations des coûts opérationnels du budget de fonctionnement (millions de dollars)

| | Eau | Eaux usées | Eaux pluviales |
|-------------------------------------------|------------|-------------------|-----------------------|
| Fonds disponibles : | | | |
| Augmentation de tarif/frais d'utilisation | 7,6 | 6,8 | 6,0 |
| | | | |
| Contraintes de financement : | | | |
| Maintien des services | 1,9 | 0,8 | 0,4 |
| Contributions aux immobilisations | 5,7 | 6,0 | 5,6 |
| Total | 7,6 | 6,8 | 6,0 |

Fonds disponibles

En fonction des niveaux de consommation en 2019 et des hausses de recettes approuvées par le Conseil, l'augmentation des redevances en 2019 générera des recettes additionnelles de 7,6 millions de dollars pour l'eau, de 6,8 millions de dollars pour les eaux usées et de 6,0 millions de dollars pour les eaux pluviales.

Contraintes financières

MAINTIEN DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EXISTANTS : 3,1 MILLIONS DE DOLLARS

La hausse est principalement attribuable aux règlements prévus des conventions collectives, aux augmentations de salaire et aux modifications des avantages sociaux.

CONTRIBUTIONS AUX IMMOBILISATIONS : 17,3 MILLIONS DE DOLLARS

Augmentation de la contribution globale de 17,3 millions de dollars, étant donné l'ampleur des capitaux requis pour la prestation de services financés par les redevances avec des actifs qui durent pendant des générations. Programme d'immobilisations pour l'eau et les eaux usées de 2019.

L'autorisation demandée pour effectuer des dépenses d'immobilisations en 2019 est de 263,9 millions de dollars. Ce montant comprend la composante du programme intégré de réfection de la chaussée, des conduites d'eau et des égouts financé par les redevances. Une liste des travaux proposés pour 2019 est incluse dans le budget préliminaire.

Tableau 7 : Sommaire du financement du programme d'immobilisations de 2019 (milliers de dollars)

| Demandes pour 2019 | Renouvellement des immobilisations municipales | Croissance | Règlementation/amélioration des services | Total global |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------|---------------------|
| Autorisation totale | 212 173 | 51 118 | 630 | 263 921 |
| | | | | |
| Exigences de financement | | | | |
| Recettes | 0 | 0 | 432 | 432 |
| Réserves | 147 516 | 7 994 | 198 | 155 708 |
| Redevances d'aménagement (encaisse/dette) | 6 508 | 35 101 | 0 | 41 609 |
| Financement de la dette | 58 149 | 8 024 | 0 | 66 173 |
| Total | 212 173 | 51 118 | 630 | 263 921 |

Le renouvellement des infrastructures représente 80 % du budget total d'immobilisations en 2019. Le budget d'immobilisations est financé par les fonds de réserve pour l'eau, les égouts et les eaux pluviales, les redevances d'aménagement, les nouveaux emprunts et les subventions gouvernementales. En 2019, le remboursement annuel de la dette pour les services d'eau, d'égout et d'eaux pluviales représentera environ 13 % des recettes autonomes de la Ville pour 2019. Ce pourcentage est en deçà de la limite d'endettement de 15 % établie par le Conseil.

Les prévisions en matière d'immobilisations pour les années à venir sont présentées dans le document 2. Les prévisions présentées dans le budget d'immobilisations sont fondées sur le Plan directeur du transport, le Plan directeur de l'infrastructure, l'étude préliminaire actualisée sur les redevances d'aménagement de 2017 et le Plan financier à long terme V – Programmes soutenus par les tarifs (l'eau et les égouts) pour les services financés par les taxes et les services financés par les redevances, tous approuvés par le Conseil. Le financement par emprunt utilisé pour financer les volets admissibles du programme d'immobilisations sera utilisé conformément au Plan financier à long terme V et au Cadre financier.

Examens et consultations budgétaires

Les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de chaque comité seront examinés par le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente de ce comité dans le cadre des réunions d'approbation des ordres du jour, et les directrices et directeurs généraux des directions concernées ajouteront leurs commentaires.

Les comités permanents, la Commission de transport en commun, la Commission des services policiers, le Conseil d'administration de la bibliothèque, le Conseil de santé publique et les comités consultatifs tiendront tous des rencontres pour étudier leurs budgets préliminaires de 2019 et pour entendre les délégations du public.

Les consultations publiques dirigées par les conseillers et conseillères ont commencé en janvier et se poursuivent jusqu'à la mi-février dans divers secteurs de la ville. Les commentaires reçus dans le cadre de ces consultations sont transmis au maire et au directeur municipal aux fins de considération pour l'élaboration du budget de 2019.

Suivant le dépôt des budgets préliminaires, les résidents pourront formuler leurs commentaires. Tous les documents budgétaires seront affichés dans ottawa.ca et seront aussi offerts en version papier dans les bibliothèques publiques et les Centres de service à la clientèle de la Ville.

Le public est également invité à assister aux réunions budgétaires des comités permanents, des conseils et de la Commission du transport en commun qui se tiendront du 7 février au 5 mars 2019. Ces réunions serviront à examiner le budget provisoire de 2019 pour chaque secteur et à entendre les délégations publiques.

On trouvera ci-joint une liste complète des réunions et des dates (appendice 1).

Pour soumettre leurs commentaires sur le budget préliminaire de 2019, les résidents peuvent écrire à budget@ottawa.ca ou communiquer avec leur conseillère ou leur conseiller de quartier.

Le Conseil se réunira le 6 mars prochain pour étudier le budget préliminaire et toutes les recommandations découlant des réunions budgétaires tenues par les comités permanents, les conseils et la Commission du transport en commun, et il procédera par la suite à l'adoption du budget de 2019.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et n'a pas de répercussions sur les zones rurales.

CONSULTATION

Le public a été informé du processus budgétaire par des annonces publiées dans les journaux communautaires, sur ottawa.ca, par la publication de l'ordre du jour des réunions. Des délégations publiques pourront être entendues par les comités.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES DE QUARTIER

Ce rapport vise l'ensemble de la ville et les commentaires des conseillers et conseillères des quartiers ne sont pas requis.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Il n'y a pas de commentaires de la part des comités consultatifs.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a aucune implication pour la gestion du risque associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont décrites dans le présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas de répercussions sur l'accessibilité.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport soutient la priorité du Conseil en matière de viabilité financière et de gouvernance, planification et prise de décision.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 - Sommaires du budget de fonctionnement préliminaire de 2019

Document 2 - Sommaires du budget d'immobilisations préliminaire de 2019

Document 3 - Budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires de 2019 préparés par les comités permanents, les conseils et la Commission (conservés aux dossiers du greffier municipal)

SUITE À DONNER

Les budgets préliminaires seront étudiés par les comités permanents et les conseils concernés, la Commission du transport en commun et les comités consultatifs dans le cadre de rencontres publiques qui se dérouleront du 7 février au 5 mars 2019. Les recommandations découlant de ces examens seront acheminées au Conseil aux fins de considération à sa réunion du 6 mars 2019.

Appendice 1 - Calendrier des réunions des comités en 2019

| Comités, conseils ou Commission | Date |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Conseil municipal (dépôt de rapport) | Le 6 février 2019 |
| Comité de l'urbanisme | Le 14 février 2019 |
| Sous-comité de la technologie de l'information | Le 15 février 2019 |
| Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets | Le 19 février 2019 |
| Commission du transport en commun | Le 20 février 2019 |
| Commission de services policiers d'Ottawa | Le 20 février 2019 |
| Comité des services communautaires et de protection | Le 21 février 2019 |
| Comité de l'agriculture et des affaires rurales | Le 22 février 2019 |
| Comité de vérification | Le 25 février 2019 |
| Comité des transports | Le 1 mars 2019 |
| Bibliothèque publique d'Ottawa | Le 4 mars 2019 |
| Conseil de santé d'Ottawa | Le 4 mars 2019 |
| Commission de prévention du crime d'Ottawa | Le 4 mars 2019 |
| Comité des finances et du développement économique | Le 5 mars 2019 |
| Conseil municipal (adoption) | Le 6 mars 2019 |